

CONVOCATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **mercredi, le 17 mai 2023 à 08:00 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

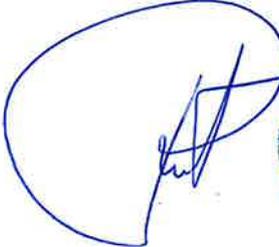
En séance publique :

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 28 avril 2023.

En séance à huis clos :

2. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C1 SUR 100 %) ;
3. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 100 %) ;
4. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 100 %) ;
5. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 SUR 100 %) ;
6. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 SUR 100 %) ;
7. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 SUR 100 %) ;
8. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 SUR 100 %) année scolaire 2023-2024) ;
9. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 SUR 75 %) année scolaire 2023-2024) ;
10. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 SUR 75 %) année scolaire 2023-2024) ;
11. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 SUR 100 %) année scolaire 2023-2024) ;
12. Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2023/2024 : liste 1, proposition de réaffectation d'un(e) candidat(e) au poste vacant d'instituteur/trice de l'enseignement fondamental (C2-4 ACC 100 %) année scolaire 2023-2024) ;

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire JS



ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu